

## Alésia, l'archéologie face à l'imaginaire ou les ruses de Michel Reddé

Arnaud Lerossignol

*Le titre de ce billet d'humeur n'a pas été choisi à la légère, il se réfère certes à l'ouvrage de Michel Reddé (*Alésia - L'archéologie face à l'imaginaire* paru en 2003) mais aussi à celui de Jérôme Carcopino (*Alésia et les ruses de César* publié en 1958). Ce dernier a souvent été moqué tant il est vrai que l'invention des "Séquanais de l'ouest" était trop grossière pour emporter l'adhésion. Pourtant, Carcopino était certain que son érudition, sa science du latin et sa connaissance de Jules César suffiraient à étayer sa thèse ; il n'en fut rien. Michel Reddé paraît, lui aussi, certain de son érudition mais là s'arrête la comparaison car, contrairement à son prédécesseur, il a de toute évidence tiré les leçons des erreurs du passé et il prend garde de ne pas utiliser de ficelles trop grossières. Mais l'auteur tend à forcer le sens de sa démonstration, soit en jouant sur l'ambiguïté de certains indices, soit en pratiquant l'art consommé de la dissimulation, ce que tente de montrer cette petite étude.*

Michel Reddé ne doit commettre aucune erreur car il imagine sans peine que son ouvrage va servir de référence "définitive". Sa rhétorique doit être suffisamment subtile pour qu'on n'envisage pas un seul instant qu'il puisse exister, au sein d'un ouvrage si sérieux, de petits arrangements avec la réalité. En effet, s'il doit être accessible au grand public, il doit surtout imprimer chez les archéologues ou historiens, qu'à Alise-Ste-Reine, rien absolument rien, n'est en contradiction avec le texte césarien. Cet ouvrage, bien que décrié avec constance par les opposants au site alisien, est pourtant un modèle du genre : chaque phrase est pesée au trébuchet, l'érudition est manifeste et l'ensemble du dossier est exposé avec une volonté claire d'exhaustivité. Un réel effort de vulgarisation scientifique crédibilise l'ensemble. L'ouvrage n'est donc globalement pas critiquable et semble prétendre à l'objectivité la plus totale ; cependant une mécanique habile l'anime. La mettre en exergue ne relève pourtant pas et en aucune manière d'une nouvelle tentative de réfutation, il s'agit simplement ici de décrypter les ressorts d'une méthode au fil des pages, en voici quelques exemples.

### **Alésia, une très ancienne tradition... (p. 69)**

*"C'est en effet du mot « Alésia » qu'est dérivé le nom du pays, le pagus alesiensis médiéval, le futur pays d'Auxois."*

Dans ce passage, il est affirmé sans le moindre doute la permanence du nom d'Alésia dans le paysage alisien au V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette affirmation assénée sobrement en début de chapitre n'est pas anodine puisqu'elle ancre d'emblée chez le lecteur qu'à la fin de l'antiquité on savait encore que nous étions à Alésia (et non Alisia, nuance). Michel Reddé s'appuie sur un texte rédigé à l'origine par le prêtre Constance (*Vie de Saint Germain d'Auxerre*). Ce texte ne contient pourtant aucune mention de ce "pagus alesiensis". En effet, sur toutes les copies qui nous

sont parvenues, les restitutions s'avèrent plus ou moins fantaisistes et de fait, nous ignorons totalement quelle était la graphie d'origine.

Michel Reddé qui est philologue sait pertinemment que cette restitution est fragile, mais il utilise avec opportunisme un travail du début du XX<sup>e</sup> siècle qui, de toute évidence, effectue une synthèse de plusieurs copies et propose cette fameuse forme en *alesiensis*, pour autant il ne s'agit là que d'une simple conjecture d'auteur. En effet, cette forme peut paraître la plus logique depuis la "confirmation" par Napoléon III, quelques dizaines d'années auparavant, de l'équation Alise = Alésia. Pourtant, à la lecture des diverses copies, il paraît évident qu'un esprit neutre serait bien en peine de restituer la graphie originelle et il est tout aussi évident qu'une investigation isolée, déjà ancienne, sans explication de la méthode qui a présidé au résultat n'a qu'une valeur très relative. Alors, jetons un œil sur les diverses évolutions de ces mentions, notamment parmi les plus anciennes :

- *In aliensi loco* (IX-X<sup>e</sup>)
- *In alesensu loco* (IX<sup>e</sup>)
- *In alisiensi loco* (XI<sup>e</sup>)

Pas d'Alésia ici, même si une mention s'en approche, cette évolution ne se produit véritablement qu'au moment où se profile la Renaissance et le fameux temps des antiquaires qui vont redécouvrir et s'intéresser plus largement à la tradition initiée par Héri d'Auxerre (Heiric ou encore Heric). Si un *pagus alesiensis* médiéval peut éventuellement être évoqué, c'est uniquement à partir d'Héri – et quoi qu'il en soit avec prudence – le rattacher à une tradition plus ancienne paraît relever de la méthode Coué.

Ci-après à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les copies dont l'identification ne laisse aucun doute ; pour autant il paraît peu vraisemblable que le copiste ait respecté la graphie d'origine si on en croit les manuscrits antérieurs.

- *In alefia* (XIII-XIV<sup>e</sup>)
- *In alesia* (XV<sup>e</sup>)

Sur le fond, l’assertion de Michel Reddé n’a déjà que peu de valeur, mais en réalité, le tour de passe-passe dont il use est encore plus subtil et il faut vraiment être pointilleux pour s’en rendre compte. Il lui faut la combinaison de deux textes pour brouiller les pistes et donner plus de poids à cette mention du pays d’Alésia. Comme on l’a vu, la forme en “ale” choisie par Michel Reddé est bien issue du texte du V<sup>e</sup> siècle mais celui-ci ne cite aucun *pagus* et donc aucun pays, il n’est fait état que d’un simple lieu. Pour créer un pays d’Alésia (et par extension une aire mandubienne), plus vaste et plus conforme à la notion de territoire, il faut utiliser un texte de Fortunat daté du VI<sup>e</sup> siècle (*Vie de Saint Germain, évêque de Paris*) dont les copies successives font état d’un pays d’Alise (forme en “ali”) : *pago alisiense*, *pago aliense* ou *pago alisiensi*, mais évidemment aucune trace ici d’un quelconque *pago alesien*. L’associer au texte du V<sup>e</sup> siècle est alors l’évidence. Celui-ci est le plus ancien et il s’agit du seul exemple d’un texte du Haut Moyen-âge où une tentative de restitution de la forme Alésia a été effectuée, toutes les autres graphies s’obstinant à n’indiquer qu’une forme en “ali”. Grâce à cette association de deux textes distincts, le pays d’Alésia ou *pagus alisiensis* vient ainsi de prendre naissance sous nos yeux.

Michel Reddé s’est donc permis cette petite supercherie pour donner l’illusion que la fin de l’antiquité se souvenait parfaitement d’un pays d’Alésia alors qu’en réalité il n’a jamais existé qu’un pays d’Alise comme le montre l’ensemble des inscriptions qui nous sont parvenues.

Au vu de la querelle qui fait rage sur le sens à donner au nom Alisiia, cette petite mise en scène paraît bien anodine, mais cette simplification tente d’éviter une polémique dont les archéologues se passent aisément. Et surtout, elle semble clore un débat qui, d’après Michel Reddé, n’a jamais existé puisque chaque lecteur peut le constater, “les” textes prouvent que l’antiquité tardive gardait encore trace d’un territoire dont la capitale était bien Alésia.

On notera pourtant avec intérêt que Michel Reddé, promptement débarrassé de ce problème, peut se permettre le luxe d’y revenir de manière plus factuelle deux pages plus loin (p. 71). Il cite alors la forme correcte du VI<sup>e</sup> siècle : le *pagus alisiensis* ; la graphie étant respectée, on ne peut donc le soupçonner d’avoir commis quelque impair que ce soit, sinon de manière bien involontaire...

#### **Les préliminaires de la bataille d’Alésia, l’escamotage de Plutarque et la création de l’opposition entre César et les auteurs grecs (p. 44)**

Dans cette séquence qui s’étend sur plusieurs pages et chapitres, le but de Michel Reddé est d’imposer

César comme seule plume valable, mais le sujet est sensible et il ne le fait pas d’emblée, choisissant d’écarter graduellement – et l’air de rien – les auteurs grecs. Le but : affaiblir la parole de ces derniers et créer une opposition fictive entre le romain – pragmatique et factuel – et les grecs, simples auteurs de seconde main aux informations immanquablement moins fiables.

Michel Reddé sait que le site d’Alise est archéologiquement en position de force, mais il sait aussi que la localisation d’Alésia du côté des terres séquanes est un épineux et véritable problème qu’il faut, et qu’il peut, régler définitivement car il s’attend à ce que son analyse soit comprise et suivie, surtout si elle est menée avec méthode et raison.

Ainsi, les auteurs grecs définitivement écartés du débat, la parole d’un César isolé sera plus facile à relativiser quand il faudra défendre les intérêts de la localisation alisienne.

#### **Relativiser la parole des deux auteurs grecs concernés, Plutarque et Dion Cassius (p. 46)**

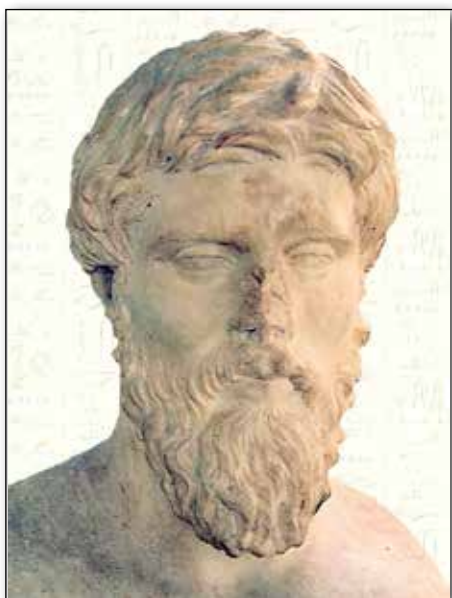
Pour Michel Reddé, Plutarque est certes un esprit brillant, mais c’est avant tout un romancier de l’histoire qui privilégie l’anecdote et le pittoresque. Quant à Dion Cassius, il s’agit certes d’un historien mais il écrit près de trois siècles après les faits, un écart de temps apparemment sidéral puisqu’on peut le comparer à l’espace qui nous sépare de Louis XIV. Dans les deux cas, Michel Reddé a posé les bases du débat : les grecs sont déjà en position de faiblesse.

- Dans l’encadré de la page 47 : la mise en évidence, bien lisible, d’une synthèse sur les commentaires de la *Guerre des Gaules* vient crédibiliser la parole césarienne. Elle n’est pas là par hasard.
- En page 48 : la parole de César devenue prééminente, le professeur Reddé peut alors affirmer que César n’est jamais arrivé jusqu’en terre séquane. Et fort de la progression de sa démonstration, il peut surtout oser l’argument d’autorité : “Celui qui affirme le contraire devra repasser son examen !”.

Il ne lui reste plus alors qu’à achever Plutarque grâce à un simple mot : *entautha*, qui en grec peut signifier “là” ou “alors”. S’ensuit une dissertation, ou plutôt une diversion, pour essayer de créer un illusoire problème de traduction, alors même que l’utilisation de l’un ou l’autre adverbe ne change strictement rien au sens de la phrase concernée. C’est ici qu’intervient une des meilleures ruses de notre philologie. La phrase qui précède l’utilisation d’*entautha* a toujours été traduite et comprise de la même manière : César entre en territoire séquane. Que l’on traduise ensuite *entautha* par “là” ou “alors” devient anec-

dotique. Sauf que cette situation embarrasse Michel Reddé ; il se permet alors, sans avertissement ni précaution, une traduction personnelle qui change tout. Il lui suffit de modifier l'intégralité du passage afin que l'endroit précis où la manipulation est effectuée passe inaperçu.

- **Traduction admise** : César fut donc obligé de décamper promptement et de traverser le pays des Lingons, pour entrer dans celui des Séquanes, amis des Romains et plus voisins de l'Italie que le reste de la Gaule. Là (*enthauta*), environné par les ennemis...
- **Traduction de Michel Reddé** : César leva le camp de l'endroit où il se trouvait et franchit le territoire des Lingons, dans l'intention de gagner celui des Séquanes, peuple ami qui se situait devant l'Italie, face au reste de la Gaule. Alors (*enthauta*), attaqué et cerné par plusieurs dizaines de milliers d'ennemis...



*Plutarque*

Ayant ainsi brouillé le témoignage de Plutarque, de toute façon "peu fiable", que reste-t-il à Michel Reddé pour juger de la situation géographique d'Alésia ? Un proconsul qui n'est pas encore en Franche-Comté (la chose est certaine) et Dion Cassius qui, lui, affirme le contraire... Notre philologue se montre alors faussement perplexe ; que faire de ces versions antiques opposées entre elles ? La cause est déjà sous-entendue, mais Michel Reddé ne va pas s'arrêter en si bon chemin alors qu'il est possible d'enterrer définitivement la polémique. Un chapitre plus lointain sur les fausses Alésia va être l'occasion de convaincre les derniers réfractaires à la démonstration, s'il en subsistait encore...

### **Les fausses Alésia (p. 111)**

Plutarque déjà moribond, c'est ici qu'il convient de l'écartier définitivement. Michel Reddé crée alors un face à face entre César et Dion Cassius, Plutarque ne devient alors qu'un "très éventuel" acteur et encore comme on le voit, entre guillemets. La pièce se jouera dès cet instant sans lui ! Que faire alors du témoignage de Dion Cassius ? Une simple "hypothèse", de surcroît "tardive et secondaire" qui, si on y accordait foi, obligerait à écartier un témoignage contemporain, direct et crédible des événements, celui de César lui-même.

Certes, pour Michel Reddé, ce choix a pu embarrasser parfois les tenants d'Alise, mais il est surtout très gênant pour les défenseurs des Alésia comtoises qui s'obstinent à vouloir faire converger les deux textes (Plutarque ayant définitivement disparu) alors qu'il le réaffirme, il y a opposition irréductible entre les deux.

Tout le monde aura bien compris que s'il ne doit en rester qu'un...

Enfin, d'après Michel Reddé, si la fiabilité du texte césarien ne se discute pas, il constate pourtant que les tenants de la Franche-Comté font confiance à César en se servant de ses indications pour établir un portrait-robot mais pour ce qui est de l'itinéraire de retraite, ce devrait être l'inverse. Il paraîtrait logique qu'ils considèrent qu'il a menti, puisque, faut-il le répéter, il écrit noir sur blanc qu'il n'est pas encore en Franche-Comté ! Ce n'est visiblement pas le cas, nous voilà donc d'évidence en face de latinistes bien peu rationnels...

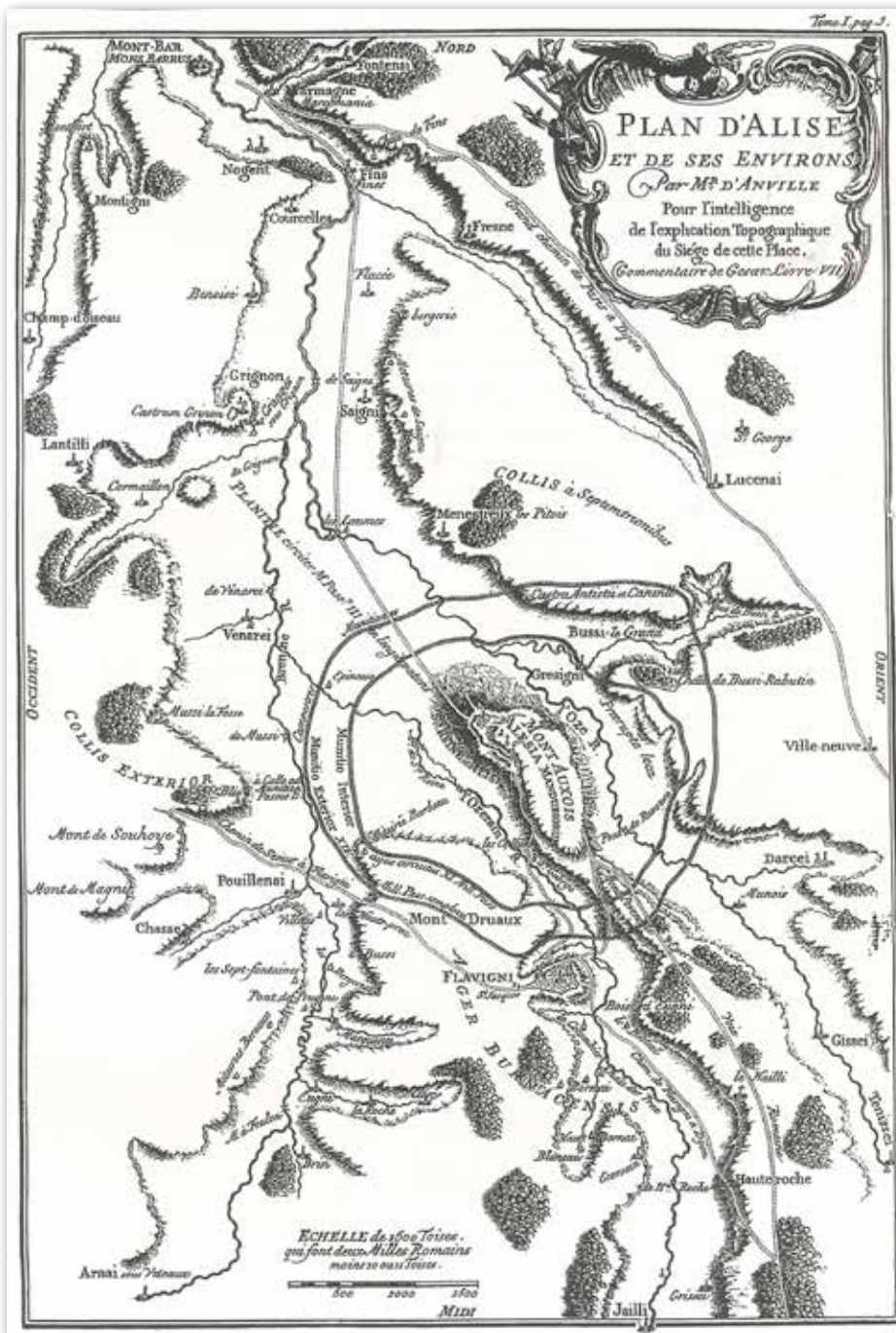
Après une telle démonstration, comment le lecteur, animé d'une naïve mais compréhensible confiance envers Michel Reddé, ne serait-il pas convaincu du peu de fiabilité des textes antiques grecs, et parallèlement de la faiblesse, sinon de la malhonnêteté, de l'argumentation qui amène à défendre les Alésia comtoises ?

### **Le plan d'Alise de 1741 (pp. 72-73).**

Aparté sur le plan de 1741 présenté par Michel Reddé. Ce plan (levé par D. Jourdain et publié en 1741 par J.-B. Bourguignon d'Anville) est d'une justesse toute relative tant il est "trafiqué" pour arriver à présenter une plaine crédible. Bref, il est rapidement compréhensible qu'il est tout sauf scientifique. Et pourtant, c'est bien ainsi qu'il est vendu par Michel Reddé : "une démarche historique moderne issue d'un examen raisonné des sources et d'une observation directe des lieux", ce qui amène à constater la parfaite concordance des lieux avec le texte.

Naturellement le but de cette courte démonstration consiste à persuader le lecteur que, bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, certains esprits scientifiques avaient déjà





### La plaine (p. 133)

Nous avons là une surprise puisque Michel Reddé se contente de l'argument d'autorité au lieu de tenter de noyer le poisson : "Devant l'oppidum, à l'ouest, une plaine dont les dimensions sont très exactement celles du texte césarien." Sachant que cette plaine est impossible à mesurer et qu'elle pose problème aux défenseurs alisiens depuis toujours, on peut penser que les arguments faisaient défaut pour plaider le dossier. Une affirmation courte est toujours moins périlleuse qu'une démonstration, plutôt une hypothèse, d'avance laborieuse et mal étayée.

### Le Réa (p. 137)

Qu'en est-il pour le Réa qui assurément, ne répond pas plus aux exigences césariennes mais dont la situation doit être éclaircie ? Après avoir évacué la question du camp qui serait ou ne serait pas exactement au nord, débat sans fin qui peut paraître flou pour la majorité,

constaté et surtout démontré qu'Alise était bien le site d'Alésia. Certes, il sait pertinemment qu'il raconte une ineptie, il doit donc selon son habitude, relativiser quelque peu sa démonstration pour rester scientifique.

Il note donc avec intérêt que le plan désaxe le nord par rapport à la situation géographique réelle. Il propose – faussement naïf – plusieurs solutions dont deux sont particulièrement cocasses : "Égarement de la boussole ? Erreur de levée ?". Pour un plan dont il vient justement de souligner la démarche scientifique, le fait même d'en pointer les égarements n'en est que plus incongru. Pourtant cela n'embarrasse nullement Michel Reddé pour qui ce plan devait être porté à la connaissance du public, sa simple présentation, même ambiguë, conforte l'antériorité de la tradition qui place Alésia à Alise.

Michel Reddé préfère insister sur le fait que le Réa est la seule colline soumise à des pentes faibles et qu'il serait vain de vouloir occuper le point culminant de ce secteur (la chaume ronde).

On ne peut que lui donner raison. Pour qui accepte de se pencher sur une carte, étendre le circuit des lignes jusqu'à cette "hauteur" peut paraître démesuré ou inutile et il va de soi que cette constatation semble correspondre à la description césarienne. Cette adéquation encourage alors Michel Reddé à l'étendre à l'ensemble du site et il peut alors décréter que "rien dans la description césarienne n'est contredit par la topographie du mont Auxois et de ses environs". Sauf que là encore, Michel Reddé se permet quelques subtiles libertés avec la réalité. Il précise en effet que le Réa est la seule position dominée par des pentes faibles alors que tous les autres camps occupent le

sommet des hauteurs qui font face à l'*oppidum*, sans connaître le même problème.

Si d'aventure le lecteur curieux effectuait une simple vérification de sa démonstration, il constaterait en effet que le Réa (395 m) est effectivement "sous" la chaume ronde qui "culmine" à 407 m. Mais il constaterait aussi que Michel Reddé "oublie" d'indiquer que la plupart des autres camps sont dans des situations similaires : le *castellum* 18 (385 m) est surplombé par le "dessus du parc" (398 m), que le camp C (395-403 m) l'est par les "grandes munières" (421 m) ou que le camp A (408 m) et le camp B (425 m au point le plus élevé) le sont par les "murées Monferrand" (430 m). Idem pour le Penneville et les autres *castella*.

Et il oublie aussi d'indiquer que, comme pour le Réa, tous les camps sont situés à proximité immédiate des rebords de plateau afin de surveiller l'*oppidum* ou la plaine. Et comme pour le Réa, aucune ligne de circonvallation ne s'éloigne jusqu'à englober les points les plus élevés du plateau, et tous ces points – à l'exception du camp B – sont distants d'au moins 500 mètres des camps. La situation du mont Réa étant *stricto sensu* la même que celle des autres camps, Michel Reddé a tout simplement inventé une exception pour la faire coller au texte césarien.

#### Les restes de chevaux (p. 184)

Passons rapidement sur la pertinence globale de l'étude effectuée par N. Benecke, la faiblesse de l'échantillon n'ayant permis que des hypothèses. Remarquons toutefois que l'habile synthèse de ce travail, proposée par Michel Reddé, transforme l'hypothèse de la présence de chevaux germains à Alise en quasi certitude. Conclusion qui sera évidemment reprise avec complaisance et ostentation par chaque défenseur de l'Alésia bourguignonne.

Quoi qu'il en soit, le plus intéressant dans cette histoire c'est que Michel Reddé oublie tout simplement le passage le plus instructif de l'étude. En effet, si l'auteur propose de nombreuses pistes, les résultats produits restent fragiles, il se doit donc de préciser que dans sa proposition sur les groupes de taille (distinction entre chevaux romains, gaulois et germains) "il s'agirait d'un résultat fortuit dans un échantillon réduit". Autrement dit, il s'agit d'un résultat accidentel qui relève du hasard au sens que donne le dictionnaire CNTRL du mot fortuit : "Qui se produit par hasard, de manière imprévue". Faute de recherches complémentaires, il est donc tout simplement et absolument impossible d'en arriver à la conclusion souhaitée par Michel Reddé. On comprendra aisément pourquoi M. Reddé ne fait pas état de cette courte mais si honnête et essentielle affirmation.

Pour l'indispensable contradiction apportée à cette étude, on prendra connaissance de celle d'Eric de Vaulx dans *Alésia, la supercherie dévoilée*.

Ces quelques exemples sont évidemment non exhaustifs, Michel Reddé peut compter sur les aléas de la recherche – réels et compréhensibles – pour maquiller quelques vrais problèmes en incertitudes peu contraignantes ou en solutions à trouver dans un futur autant confortable qu'hypothétique. Bref, si on considère la solidité – même relative – du dossier alisien, il semble évident que Michel Reddé aurait pu s'éviter tous ces artifices, dans la communauté scientifique et universitaire, la cause étant entendue avant même que les fouilles modernes ne commencent. Mais un perfectionniste tel que lui pouvait-il laisser certains points discutables, ou du moins discutés, entacher sa démonstration ? Et surtout, comment – dans les traces du proconsul qu'il connaît parfaitement – aurait-il résisté à l'art d'une certaine déformation ?

\*  
\* \*

#### Bibliographie

- M. Reddé**, *Alésia - l'archéologie face à l'imaginaire*, Paris, Éditions Errance, 2003.
- J. Carcopino**, *Alésia et les ruses de César*, Paris, Flammarion, 1958.
- Ph. Barral, J. Bénard, N. Benecke, V. Brouquier-Reddé, A. Deyber, B. Fischer, R. Goguy, K. Gruel, M. Joly, H.-J. Kohler, J. Monnier, C. Mordant, C. Petit, L. Popovitch, S. Sievers, C. van Driel-Murray, C. Wenzel**, in : **M. Reddé et S. von Schnurbein** (dir.), *Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du mont Auxois (1991-1997)*, Mémoire de l'académie des inscriptions, vol. 1 et 2, Paris, 2001.
- M, Rambaud**, *L'Art de la Déformation historique dans les commentaires de César*, Annales de l'Université de Lyon, Paris, Les Belles-Lettres, 1953.
- J. Le Gall, E. de Saint-Denis, R. Weil et Abbé J. Marillier**, *Alesia, textes antiques et médiévaux ; textes originaux et traductions*, les belles lettres, 1973, 1980.
- D. Porte (dir), préface Fr. Ferrand**, *Alésia, la supercherie dévoilée*, Paris, Pygmalion, 2014.
- N. Benecke**, *Les restes fauniques*, in : **M. Reddé et S. von Schnurbein** (dir.), *Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du mont Auxois (1991-1997)*, Mémoire de l'académie des inscriptions, vol. 1 et 2, Paris, 2001.